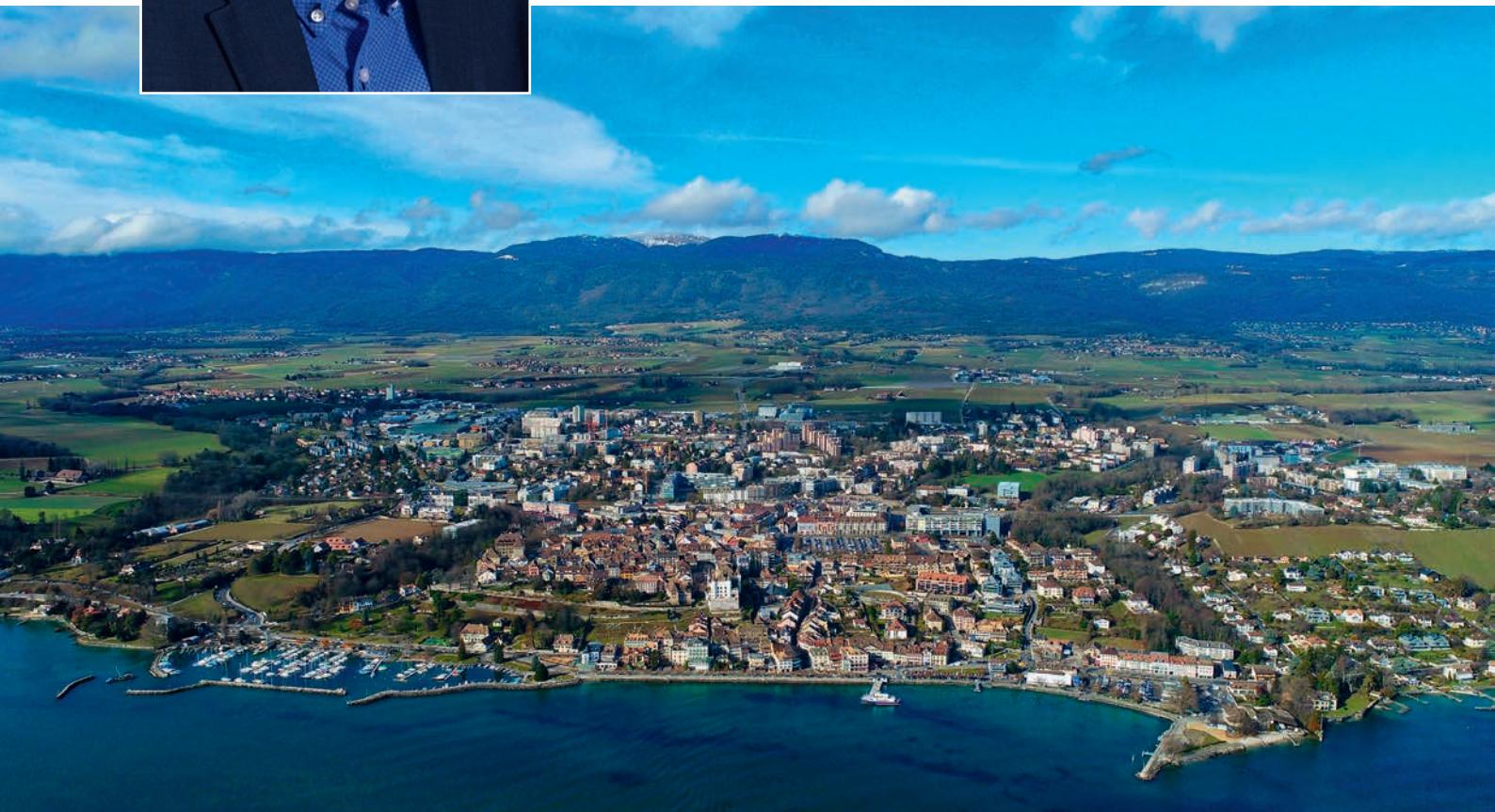




S'engager aujourd'hui en pensant à demain

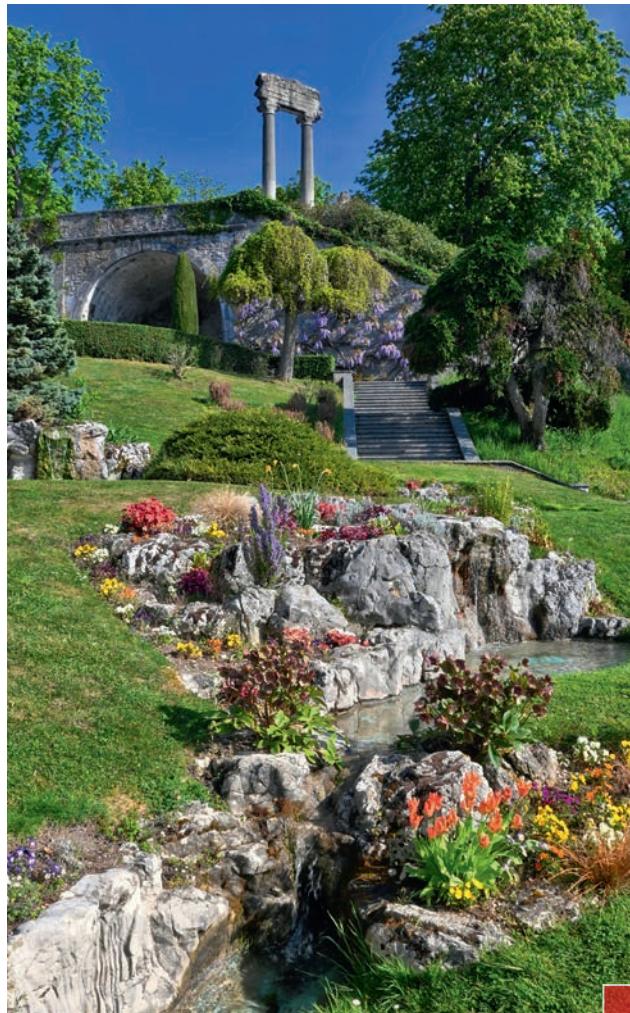


Dans un monde en pleine mutation, Nyon n'échappe pas aux changements. Pour faire que demain soit aussi bien qu'aujourd'hui et même mieux, nombreux de projets sont menés par la Municipalité pour rendre la ville toujours plus attractive et douce à vivre. A quelques mois des prochaines élections, le bilan de la législature en cours montre combien les avancées sont là et les actions pour le futur en route. Pour nous parler des dossiers actuels et à venir, rencontre avec Daniel Rossellat, syndic de Nyon depuis 2008.



«Nyon s'engage» est une démarche globale pour répondre à l'urgence climatique via différents projets. Pouvez-vous nous en dire plus?

Dans la foulée de mon élection en 2008, nous avons créé un poste spécifiquement dédié au développement durable au sein de mon Service. Nous en sommes donc déjà à plus d'une décennie de volontarisme! Puis est venu 2019, avec ses mobilisations citoyennes en faveur du climat et ses signaux politiques favorables, qui ont conforté la Municipalité dans sa volonté de renforcer son exemplarité. «Nyon s'engage», c'est d'abord une vision partagée par l'ensemble de la Municipalité: celle d'agir avec ambition, rapidité, efficacité et réalisme pour faire face à l'urgence climatique. Ce sont aussi 20 actions prioritaires qui visent non seulement à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à anticiper les conséquences du changement climatique. Entre autres projets stratégiques, nous allons développer les énergies renouvelables locales et favoriser la rénovation énergétique des bâtiments. Concernant l'adaptation au nouveau climat, nous allons végétaliser le territoire et valoriser l'eau, le sol et la biodiversité, par exemple à travers des renaturations de cours d'eau. Au niveau de la mobilité, il nous faut exploiter le potentiel extraordinaire offert par la densité de Nyon, où tout se situe à moins de 10 minutes de la gare en vélo. Enfin, nos ambitions ne seront atteintes que si chacun s'implique, particuliers comme institutions ou acteurs économiques et associatifs de notre ville. Nous allons donc renforcer les liens existants et en créer de nouveaux, afin d'initier une véritable dynamique fédératrice en faveur du climat à Nyon.



Nyon s'engage pour favoriser la nature et la biodiversité dans toute la ville. Photo: le parc du Bourg-de-Rive. © Michel Perret



Projets de passerelles de Bois-Bougy et Nyon-Prangins pour rendre le centre-ville plus accessible.
© Explorations Architecture



Le sport est important à Nyon, le projet de Colovray en est la preuve. Où en sont les choses aujourd'hui?

Projet emblématique de la législature 2016-2021, le futur complexe multisport et le parc sportif de Colovray concrétisent la volonté de la Municipalité d'agir en faveur d'une ville en santé, répondant à l'évolution d'une population de plus en plus portée sur la pratique journalière des sports et loisirs. Depuis 2017, nous avons beaucoup planché sur le sujet en nous entourant d'experts et de services de la ville, jusqu'à désigner un projet architectural sur préavis unanime du collège d'experts. Ainsi, nous allons ériger une Maison du Sport, salle polyvalente capable d'accueillir 2000 spectateurs, devant laquelle se trouvera l'Esplanade des Sports, cœur battant de Colovray. A ceci s'ajoutera un nouveau Parc des sports, d'une surface totale de 7 hectares avec skatepark, nouvelles installations sportives et deux terrains de sports supplémentaires. Enfin, 4500 m² de panneaux photovoltaïques seront installés. La réalisation va se jouer en 3 étapes. Notre objectif est d'obtenir d'ici à fin 2021 les crédits et autorisations légales nécessaires pour démarrer les travaux de la Maison du sport début 2022, en 2023 de commencer à aménager le Parc des sports par étape pour que tout soit fini à l'horizon 2030. Au-delà de l'apport notoire en matière d'infrastructures sportives, Colovray sera également un lieu de vie et de rencontre pour les Nyonnaises et Nyonnais.



Projet de parc Perdtemps avec, à gauche, au premier plan, la Salle communale, et à droite la future médiathèque-bibliothèque-ludothèque.

© Künig et associés et Mrs Partner



Concernant Perdtemps, qu'en est-il ?

Perdtemps s'inscrit dans l'objectif phare de la municipalité de revitaliser le centre-ville de Nyon. Ainsi en 2016, grâce à une série d'ateliers regroupant des experts, un concept a été précisé et les grands principes d'aménagement définis. Par la suite, entre septembre 2018 et juin 2019, un groupement citoyen a participé activement au concours d'urbanisme (MEP) pour le futur parc Perdtemps et deux de ses représentants ont été intégrés au jury d'experts. En 2019, le projet intitulé « Pleine Terre » a été désigné lauréat par la Municipalité et les choses ont commencé à avancer. Jusqu'en 2021, des études détaillées vont être menées pour évaluer les modes de financement et lancer les travaux d'aménagement du parc Perdtemps qui offrira à la population des espaces largement arborisés tout comme des îlots de fraîcheur durable, un poumon vert au cœur de la ville. Quand ce parc sera végétalisé, pour les véhicules qui auront ainsi laissé leur place, dès 2023, les travaux pour installer le parking en souterrain devraient être réalisés. Puis par la suite, des commerces, la future médiathèque-ludothèque-bibliothèque et la finition du parc viendront compléter ce projet qui devrait aboutir à l'horizon 2027-2028.

A quelques mois des prochaines élections, quel est votre bilan par rapport à cette législature en cours ?

Cinq domaines d'actions constituaient le programme de législature autour de sept objectifs généraux. Concernant le développement du centre-ville, la mise

en œuvre a déjà considérablement avancé. Pour la favorisation de la diversité sociale et économique, il se résume par le « bien vivre ensemble » et à ce titre plusieurs succès méritent d'être soulignés dont l'avancement du projet de Colovray. Encourager la complémentarité des modes de déplacement fait également partie des domaines d'actions et à ce titre la Municipalité a choisi d'accompagner au mieux cette évolution tout en saisissant la mesure de cet enjeu de taille et en encourageant la complémentarité des modes de déplacement. Pour l'amélioration de l'espace public et des équipements, un nouveau dynamisme voulait être donné en valorisant par exemple les atouts des rives du lac, dans cette continuité beaucoup de projets sont en cours. Et pour finir, afin de renforcer le rayonnement et maintenir l'attractivité de Nyon, en projetant l'agrandissement du Musée du Léman, en valorisant sa romanité ou encore en renforçant son tourisme, la Municipalité continue de faire exister sa ville dans la région, le canton et bien au-delà.

Projet de complexe sportif et de parc des sports à Colovray.

© Localarchitecture, P. Heyraud, Ingphi SA, Energia Sàrl et Citec



Projet d'extension du Musée du Léman.
© FHV_Fruehauf, Henry et Viladoms Architectes EPF SIA



VILLE DE
NYON
Commune de Nyon
Place du Château 3 • Case postale 1112
CH-1260 Nyon
Tél. +41 22 316 40 00 • Fax +41 22 316 40 39
ville@nyon.ch • www.nyon.ch